ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Gestion

Question écrite n° 44914

Texte de la question

M. Maurice Depaix attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les besoins de formation manifestes par les cadres charges de la comptabilite et de la gestion financiere des etablissements de sante. Trop souvent ces responsables admettent leurs difficultes pour lire un bilan ou faire un analyse financiere. Les concours de recrutement ne permettent pas, en general, de selectionner des personnes rapidement operationnelles sur ces questions de finances et de comptabilite. Nombreux sont les chefs d'etablissements de sante qui eprouvent des difficultes pour recruter un responsable de comptabilite ; ils doivent parfois passer par un recrutement de contractuel. Il lui demande donc quelles mesures il envisage de prendre pour ameliorer les conditions de recrutement et de formation de ces cadres comptables hospitaliers. Il tient a souligner qu'un bon recrutement et une bonne formation contribueraient sans doute indirectement a un meilleur equilibre des depenses sociales.

Données clés

Auteur : M. Depaix Maurice
Circonscription : - SOC
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 44914
Rubrique : Hopitaux et cliniques
Ministère interrogé : travail et affaires sociales
Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 novembre 1996, page 5879